

Programme de Formation

PRÉ-REQUIS :

Être âgé de 18 ans minimum
Posséder les aptitudes médicales requises
Savoir lire et écrire la langue française

DUREE : De 2 à 5 jours selon la ou les catégorie(s), soit de 14 à 35 heures

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489.

Formateurs professionnels titulaires des CACES®.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par demi-journée par les **stagiaires** et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

MODALITES D'EVALUATION :

Un examen théorique et un examen pratique avec chacun une note minimale de 7/10 pour valider l'obtention du CACES®.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION :

Centre de MOREAU
170, impasse en Chossagne 01190 OZAN

ACCESSIBILITE HANDICAP :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 400€ (exo TVA)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible jusqu'à 24h avant la formation auprès du secrétariat (hors week-ends et jours fériés)

FORMATION INITIALE ET TESTS CACES® R489

CHARIOT DE MANUTENTION AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ

CATEGORIES 1A, 1B, 2B, 3 ET 5

CONTEXTE :

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 02 décembre 1998.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à manipuler un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

- ✓ Maîtriser la conduite des chariots automoteur de manutention à conducteur porté conformément à la recommandation CACES® R489
- ✓ Préparer les examens théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES® R489
- ✓ Savoir appliquer les consignes de sécurité

FORMATION THEORIQUE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des chariots de manutention automoteur à conducteur porté
- C. Les principaux types des chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Stabilité des chariots de manutention
- F. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- G. Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- H. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

FORMATION PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

SANCTION DE LA FORMATION

Obtention de la carte CACES® des catégories concernées par la formation